

Délégation franco-suisse pour le Tonkin à Paris

Chemin de fer 6336 signatures à l'Assemblée Nationale; 91 communes se mobilisent pour la réouverture de la ligne du Tonkin sur la rive sud du Léman.

La volonté populaire est forte, tant pour les 62 communes du Chablais français que pour les 29 concernées des chablais vaudois et valaisan, de voir rouverte

«Cette pétition montre la volonté régionale de posséder un réseau ferroviaire cohérent.»

B. Grandcollot, président de l'Association Sauvons le Tonkin

la voie ferrée Evian-Saint-Gingolph. En juin 2009, une opposition de l'ADHEPE (Association pour un Développement Harmonieux de l'Est du Pays d'Evian), forte de 1500 signatures proposant un service de bus électrique.

Il faudra attendre

Dès lors, l'Association «Sauvons le Tonkin» a lancé sa propre pétition. Avec 6336 signatures et l'appui

de Marc Francina, député-maire de la Ville d'Evian, la pétition a été remise le 10 février auprès de Dominique Bousserau, secrétaire d'Etat aux Transports à Paris. Benoît Grandcollot, président de l'Association Sauvons le Tonkin se réjouit: «Cette pétition montre la volonté régionale de posséder un réseau ferroviaire cohérent». Néanmoins pour une réponse concrète, il faudra attendre. En effet, les résultats de l'étude de faisabilité lancée l'automne dernier seront remis aux élus en mars et les conclusions ne seront connues qu'en automne 2010. En attendant, comme depuis l'arrêt du trafic il y a cinq ans, la ligne est régulièrement entretenue contre l'envahissement de la végétation!

Texte:

Marguerite Martinoli



La délégation remettant la pétition. Jean Pierre Charneau, comité technique de l'Association Sauvons le Tonkin (SLT); Benoit Grandcollot, président SLT; Michel Derivaz, ancien député au grand conseil valaisan membre SLT; Lionel Brasier, secrétaire général ARDSL - assoc. rail dauphiné-savoie-léman et AEDTF; Sigurd Maxwell, vice-président Alp'Rail - assoc. lémanique pour la promotion du rail; Madeleine Selo-Zénoni, conseillère municipale St-Gingolph/F et membre SLT et Michel Vermeulen, directeur de cabinet adjoint du secrétaire d'Etat aux Transports. SLT/LDD

Des taxes sous haute surveillance

Morgins Après le non à la nouvelle Loi sur le tourisme, la perception des taxes de séjour et d'hébergement est à l'étude. Pas question de laisser tomber cette manne.

Lors de l'Assemblée générale de Morgins Tourisme du 30 janvier, Philippe Genoet, après 17 ans de présidence a décidé de passer la main. La relève est assurée par Joël

Rey-Mermet avec, comme vice-président Blaise Krummenacher. Le défi à relever est de taille. Suite au non massif à la nouvelle loi sur le tourisme, c'est un retour en arrière

pour le prélèvement des taxes de séjour et d'hébergement. L'expérience faite de recourir à des sociétés recouvrement ayant été reconnue comme un échec car plus coûteuse que bénéfique, une collaboration entre Morgins Tourisme et Chablais Tourisme SA est à l'étude pour leur prélèvement. A préciser que seules la gestion administrative et la comptabilité sont décentralisées à Chablais Tourisme SA.

Par ailleurs, un travail de collaboration entre Morgins Tourisme et

l'Administration communale de Troistorrents est en train de s'instaurer afin d'inverser la tendance actuelle à la baisse de la perception des taxes de séjour. Une réflexion est en cours, notamment pour l'harmonisation de la base de données des propriétaires. Déchargée de la lourdeur administrative, Morgins Tourisme pourra à nouveau se consacrer à sa vocation première, le développement touristique.

Marguerite Martinoli

Publicité



Olivier Français
Conseiller national

«L'adaptation des futures rentes garantira notre 2^e pilier. C'est l'assurance d'une pérennité financière pour les retraités actuels et futurs.»

OUI le 7 mars, pour un
2^e pilier solide

www.rentes-equitables.ch

En bref

TÉLÉMORGINS



Oui au télésiège Fin janvier, l'Office Fédéral des Transports a à nouveau autorisé, pour une durée de 3 ans, l'utilisation du télésiège de la Pointe de l'Au. Une opportunité pour effectuer la nouvelle piste «Didier Defago» dédiée en l'honneur de sa victoire en descente aux JO de Vancouver. Longue de 2,5 km, le départ est situé à la Pointe de l'Au. Elle est classée noire et rouge (mail).